

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers |
|----------------------------|-------------------------|---|
| 01/12/2023 | 07/12/2023 | En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17 |

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 04-12-2023 – Autorisation de lancement de marché public – Espace Bivouac

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que dans le cadre du Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines une aire de bivouac a été créée à l'été 2021 sur une parcelle municipale afin d'accueillir les touristes.

Après trois étés de tests avec des conditions d'accueil très sommaires il avait été prévu au budget 2023 de réaliser des travaux d'aménagement de la bâtisse présente sur la parcelle dédiée au bivouac afin d'assurer des conditions d'accueil plus adaptées.

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu les autorisations d'urbanisme nécessaires à la transformation de cette ancienne maison d'habitation afin d'y positionner un espace douche/sanitaire et un espace repas à destination des touristes.

Monsieur le Maire présente le dossier de consultation des entreprises relatif au chantier de l'espace bivouac et sollicite de la part du conseil municipal l'autorisation de lancement du marché correspondant en précisant l'objet de réalisation des travaux avant l'été 2024 afin de pouvoir ouvrir cet espace pour les touristes.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité (2 abstentions) :

Autorise le Maire à lancer les consultations nécessaires à la conclusion du marché de travaux pour l'Espace Bivouac.

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

